

**EQUAL REPRESENTATION IN ARBITRATION (ERA) PLEDGE**

[**www.arbitrationpledge.com**](http://www.arbitrationpledge.com)

**PRÉSENTATION DU PROJET**

Les femmes sont sous-représentées au sein des tribunaux d’arbitrage international alors qu’elles sont nombreuses dans le milieu de l’arbitrage.

C’est pourquoi, en 2015, certains membres de la communauté arbitrale ont décidé d’agir en élaborant une charte ou engagement (l’Engagement). Cet Engagement vise à augmenter, en application du principe de l’égalité des chances, le nombre de femmes nommées arbitre afin de parvenir aussi vite que possible à une représentation équitable, le but final étant la parité parfaite.

Vous trouverez la version définitive de l’Engagement [ici](http://www.arbitrationpledge.com/take-the-pledge), dont le paragraphe introductif expose deux principaux objectifs :

* améliorer la visibilité et la présence des femmes dans le domaine de l’arbitrage; et
* nommer des femmes en tant qu’arbitre, dans le respect de l’égalité des chances.

Dans le cadre de cette initiative, le chapitre français de l’Engagement cherche à explorer les méthodes et les critères employés dans la sélection des arbitres par les principaux acteurs de l’arbitrage, soit les utilisateurs (entreprises), les conseils et les co-arbitres chargés de choisir le président du tribunal arbitral.

D’où le questionnaire que nous vous présentons, visant à mieux cerner les priorités de ceux qui sont chargés de proposer des candidats arbitres. Nous profitons également de cette occasion pour poser des questions sur les politiques de diversité dans le monde du travail, adoptées par les organisations, les entreprises et les cabinets d’avocats.

Nous encourageons les spécialistes comme les non spécialistes de l’arbitrage de partager leurs opinions, même s’ils n’ont pas eu jusque-là l’occasion de nommer des arbitres.

Nous vous remercions d’avoir accepté de répondre à nos questions.

***Merci d’envoyer vos réponses à cette adresse email :***  [pledge.sondage@gmail.com](mailto:pledge.sondage@gmail.com)

***Composition du Sous-Groupe Français du Pledge***

***Valence BORGIA,*** *Avocate aux Barreaux de Paris et de New York, Membre du Conseil de l’Ordre*

***Maria Beatriz BURGHETTO,*** *Avocate au Barreau de Paris, Co-Responsable de la Commission Ouverte Internationale "Amérique Latine"*

***Caroline DUCLERCQ,*** *Avocate au Barreau de Paris*

***Laurence KIFFER,*** *Avocate au Barreau de Paris, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre*

***Alison PEARSALL****, Avocate au Barreau de New York*

***Mirèze PHILIPPE,*** *Conseillère Spéciale, Secrétariat de la Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI, Co-fondatrice ArbitralWomen*

***Gisèle STEPHENS-CHU,*** *Avocate au Barreau de Paris et Solicitor (England & Wales)*

***Avertissement*** *: Les membres du sous-groupe français du Pledge agissent en leurs propres noms. Aucune partie de ce travail ou de ce document n’engage les organisations, sociétés ou cabinets auxquels elles appartiennent.*

**QUESTIONNAIRE AUX JURISTES D’ENTREPRISE ET AUX AVOCATS**

***Avertissement*** *: Les informations demandées dans ce formulaire seront examinées par le sous-groupe français du Pledge et ne seront enregistrées dans aucune base de données informatique. Les informations seront compilées dans un document Excel et seront destinées uniquement à cette étude. Les réponses données seront traitées en toute confidentialité. Les résultats seront analysés dans un rapport qui sera publié sans aucune identification des sources (entreprise, cabinet ou personne).*

*Nous vous remercions d’avance de nous accorder 10 minutes pour contribuer à cette étude.*

***Note d’évaluation****: veuillez indiquer pour chaque critère la note correspondant à votre appréciation*

*1 : très important*

*2 : important*

*3 : pas très important*

*4 : pas du tout important*

*5 : indifférent*

**1) Quelle est la taille de votre entreprise / cabinet et qui est/sont le/s décideurs relatif au choix des arbitres ?**

**Type d’entité :**

**Taille (nombre d’employés) :**

**Décideur(s)/Fonction(s) :**

**Fréquence de nomination d’arbitres par an :** jamais jusque là / 1 fois / 2 fois / 3 fois / 4 fois / 5 fois / 6 fois / 7 fois / 8 fois / 9 fois / 10 fois / + 10 fois *(barrer les choix inutiles)*

**2) Quelle est votre méthode pour choisir un arbitre dans un arbitrage international ?**

*Attribuez un ordre de préférence aux méthodes ci-dessous.*

|  |  |
| --- | --- |
| Ordre de préférence | Critères |
|  | Connaissance personnelle |
|  | Suggestions par des avocats spécialisés en arbitrage international |
|  | Suggestions par des avocats de confiance (pas forcément spécialisés en arbitrage) |
|  | Suggestions par des juristes internes |
|  | Suggestions par une institution arbitrale |
|  | Commentaires faits par les conseils / parties sur les arbitres agissant dans leur dossier(s) réunis dans une base de données, telle que ‘Arbitrator Intelligence’ ou autre |
|  | Consultation de répertoires existant sur des sites, tels qu’ArbitralWomen, BreakingThrough, ASA profiles, International Arbitration Institute et autres |
|  | Suggestions par des juristes d’autres sociétés avec de l’expérience en arbitrage |
|  | Suggestions faites par des personnes membres d’une entreprise, autres que les juristes, avec une expérience en arbitrage |
|  | Articles de doctrine |
|  | Autre/s ? Si oui, précisez. |

*Tous commentaires et suggestions sont les bienvenus.*

**3) Préférez-vous faire appel à un centre d’arbitrage pour vous proposer une liste d’arbitres selon vos critères ? Oui ou non, pourquoi ?**

**4) Si vous devez préparer vous-mêmes une liste d’arbitres potentiels, quelles sont selon vous les caractéristiques les plus importantes à considérer pour les potentiels candidats lorsque le choix est relativement large (non limité à une nationalité ou un droit applicable) ?**

*Attribuez un ordre de préférence et une note d’évaluation allant de 1 à 5, 5 étant la note la plus élevée.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Ordre de préférence | Note d’évaluation | Critères |
|  |  | Nationalité |
|  |  | Genre |
|  |  | Origine culturelle |
|  |  | Lieu de résidence |
|  |  | Connaissance / expérience de la loi applicable au fond |
|  |  | Expérience dans un secteur d’activité relatif au litige (exemple domaine bancaire, maritime) |
|  |  | Expérience préalable en tant qu’arbitre |
|  |  | Expérience préalable en tant que conseil |
|  |  | Expérience préalable en tant que secrétaire administratif du tribunal arbitral |
|  |  | Age / expérience en général |
|  |  | Disponibilité |
|  |  | Autre/s ? Si oui, précisez. |

*Tous commentaires et suggestions sont les bienvenus.*

**5) Comment pensez-vous que la méthode de désignation d’arbitres puisse être améliorée pour augmenter le nombre de femmes dans ce rôle, à qualifications égales ?**

*Tous commentaires et suggestions sont les bienvenus.*

Option 1 : Par le biais de listes fournies par une institution arbitrale pour chaque affaire.

Option 2 : Par le biais d’une liste (roster) permanente préparée par chaque institution, qui serait mise à la disposition du public.

Option 3 : Par le biais de listes échangées entre les parties, comme suit:

1. pour un arbitre unique, chaque partie propose une liste de 3-4 arbitres ; les parties échangent ces listes et tentent de se mettre d’accord sur un candidat (ou deux, au cas où le premier ne serait pas disponible) ;
2. pour les tribunaux arbitraux de 3 membres, chaque partie fait une liste de 3-4 arbitres et l’envoie à la partie adverse, afin qu’elle choisisse un co-arbitre parmi les candidats sur la liste proposée par la partie adverse et la lui renvoie : ainsi, les parties n’auraient pas de motif pour soupçonner les co-arbitres d’être biaisés.

Dans les 2 cas, si les parties ne parviennent pas à se mettre d’accord, elles peuvent demander à une institution de leur proposer une liste de candidats.

Option 4 : En exigeant qu’au moins une femme figure sur la liste des candidats potentiels proposés soit par les conseils, soit par une institution arbitrale.

Option 5 : En examinant des CVs anonymisés de candidats, afin d’éviter tout préjugé dans le choix du/de la candidat(e).

Option 6 : Désignation "aveugle" (différente de la désignation sur CVs anonymisés): les parties choisissent chacune un co-arbitre, mais un tiers (l'institution) s'occupe de communiquer avec les candidats sans dévoiler quelle partie a proposé leurs noms. Cette méthode ne vise pas nécessairement la diversité mais n’empêche pas une telle diversité ; elle vise à garantir l'impartialité des arbitres qui ne se sentiront pas contraints d’aller dans le sens de la partie qui les a nommés.

Autres options : ….

**6) Choisissez parmi les facteurs suivants ceux qui vous semblent contribuer au bon fonctionnement de la procédure dans un arbitrage international.**

*Attribuez un ordre de préférence et une note d’évaluation allant de 1 à 5, 5 étant la note la plus élevée.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Ordre de préférence | Note d’évaluation | Critères |
|  |  | Origine culturelle ou de tradition juridique homogène entre les arbitres |
|  |  | Origine culturelle ou de tradition juridique diverses entre les arbitres |
|  |  | Diversité de genre au sein du tribunal arbitral (exemple : 2 hommes et 1 femme ou 2 femmes et 1 homme) |
|  |  | Expérience préalable d’avoir siégé dans un même tribunal arbitral dans d’autres procédures |
|  |  | Expérience préalable en tant qu’arbitre, pas forcément dans le même tribunal |
|  |  | Professions diverses au sein d’un tribunal (par exemple, 1 ingénieur, 2 avocats) |
|  |  | Professions similaires au sein d’un tribunal (par exemple, tous avocats ou tous ingénieurs) |
|  |  | Arbitres de la même génération |
|  |  | Arbitres de différentes générations |
|  |  | Autre/s ? Si oui, précisez. |

*Tous commentaires et suggestions sont les bienvenus.*

**7) Est-ce que votre entreprise / cabinet a mis en place un programme destiné à encourager la diversité, si oui lequel, pouvez-vous en dire quelques mots ?**

**8) Est-ce que selon vous ce programme a produit des résultats, si oui lesquels, pouvez-vous en dire quelques mots ?**

**9) La politique de diversité de votre entreprise a-t-elle une influence sur le choix des arbitres, si oui comment ?**

**10) Considérez-vous que les facteurs suivants ont contribué au succès de votre entreprise / cabinet ?**

*Attribuez un ordre de préférence et une note d’évaluation allant de 1 à 5, 5 étant la note la plus élevée.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Ordre de préférence | Note d’évaluation | Critères |
|  |  | Diversité des genres |
|  |  | Diversité des âges |
|  |  | Diversité des origines culturelles |
|  |  | Diversité des nationalités |
|  |  | Diversité des expériences |
|  |  | Autre/s ? Si oui, précisez. |

*Tous commentaires et suggestions sont les bienvenus.*

**Tout autre commentaire sur des questions/sujets non abordés dans ce questionnaire est bienvenu.**